

A. G. L. Monsieur Harris, Berne, le 14. Septembre 1859.

Ministre Plénipotentiaire de S. M. Britannique
à Berne

Excellence,

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez
 fait l'honneur de m'adresser aujourd'hui au sujet des
 militaires suisses venus du nord des Deux Lignes.

Dans son dernier rapport, M. Lestour, notre Délégué à
 Naples, s'exprime en la terminant comme suit:

« Suivant mon calcul, il ne peut pas être resté ici
 en tout beaucoup plus de 600 hommes, car on ne saurait
 admettre plus de 1700 hommes (maximum) pour la
 fin de chaque régiment qui était ici, cela fait donc ensemble
 pour tous les régiments - - - - - 6800 hommes
 le 13.^e bataillon de chasseurs - - - - - 1200
 Total 8,000 hommes

De ce nombre sont revenus d'environ 2000

Du 4.^e Régiment 1669.

« 1.^e « 1303.

Du 2.^e & 3.^e Rég. & 13 Bat. 2429

5401

7401

Restent - 599

Il est sans doute vrai qu'au ~~leur~~ retour de ces troupes
 dans leurs foyers, des enrôlements ont eu lieu ^{substitut} ~~à~~ ~~la~~ ~~place~~



Rome, Alger et Batavia ^{surtout à Marsouille} ou les remises ~~enrichies~~ ^{pourvues}
 ment sous les yeux des autorités françaises. On ne connaît
 pas exactement le chiffre des envois, pour Rome ~~de France~~
 il peut s'élever à quelques centaines. Le Trume et Clavel
 faisaient ouvertement ces envois malgré nos ^{réclamations}

Agré, Monsieur le Ministre, l'assurance renouvelée
 de ma haute considération.

Le Président de la Confédération.